

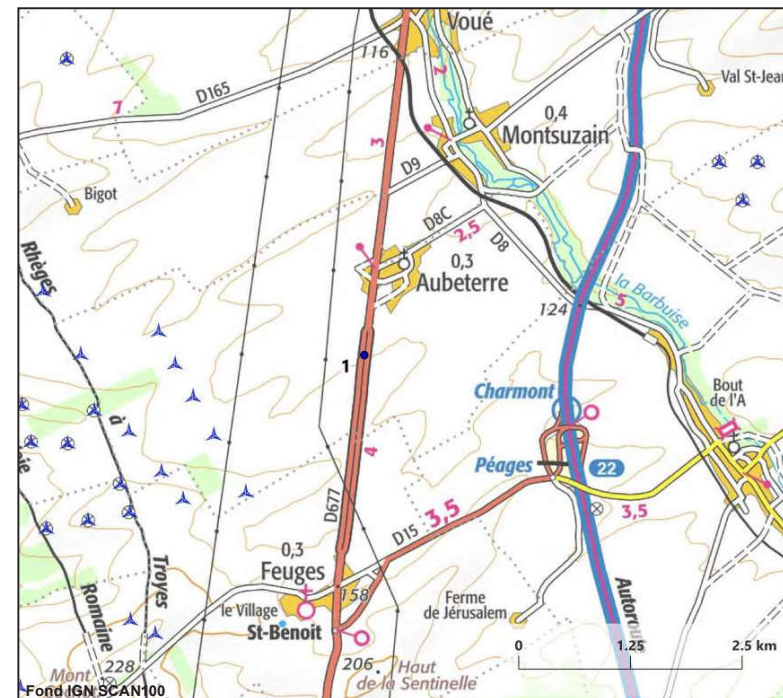
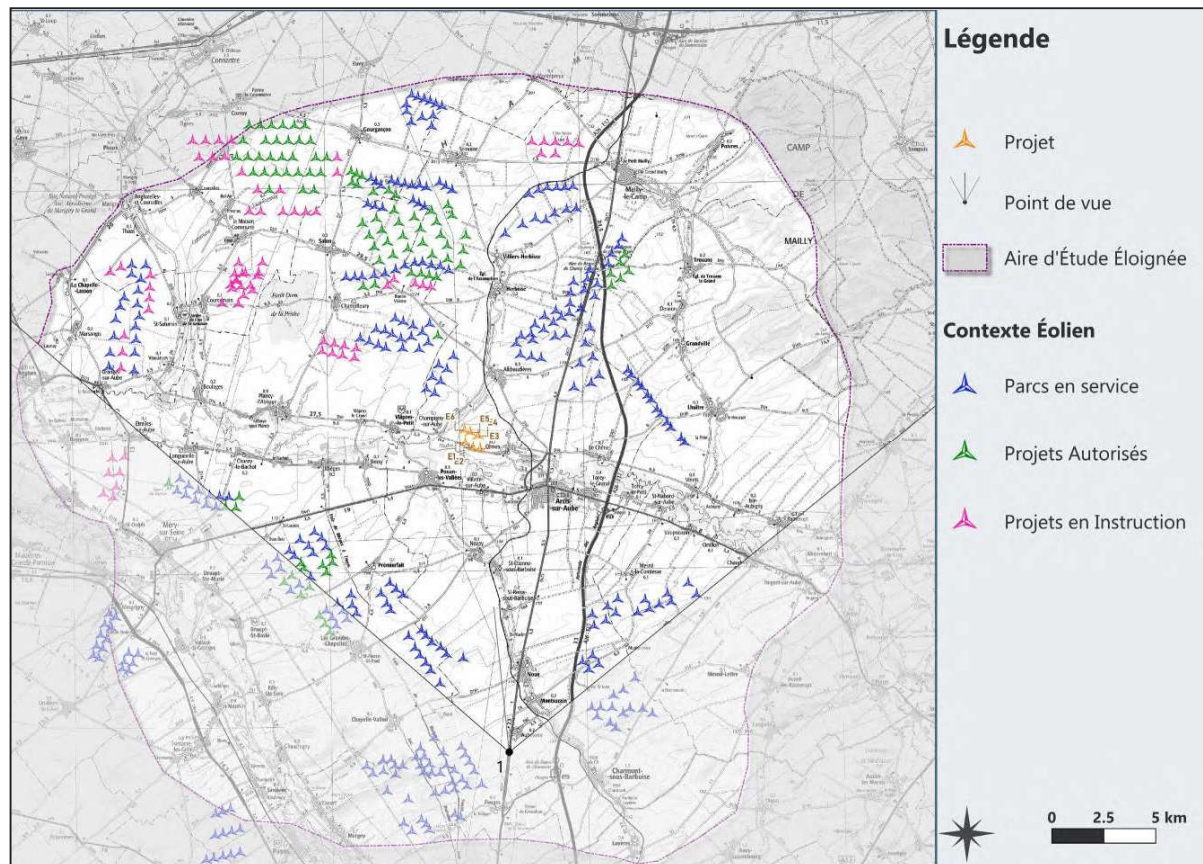


## 3 AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE : ANALYSE DES IMPACTS



## Vue 01 : Point haut depuis la D677 au sud d'Aubeterre

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **782515 | 6814054**

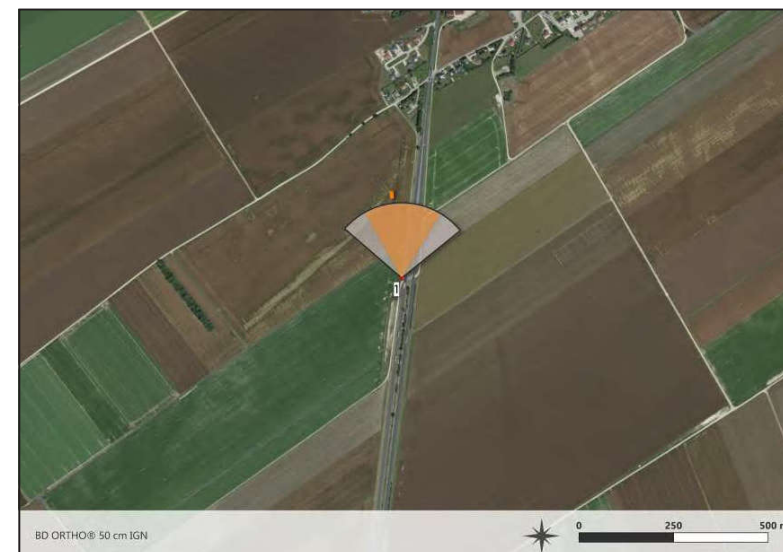
Date et heure de la prise de vue : **20/05/2020 10:03**

Éolienne la plus proche : **14642 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **15655 mètres**

Azimut du panorama : **0,9°**

Emprise du projet : **2,5°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)





Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final







### Commentaire paysager

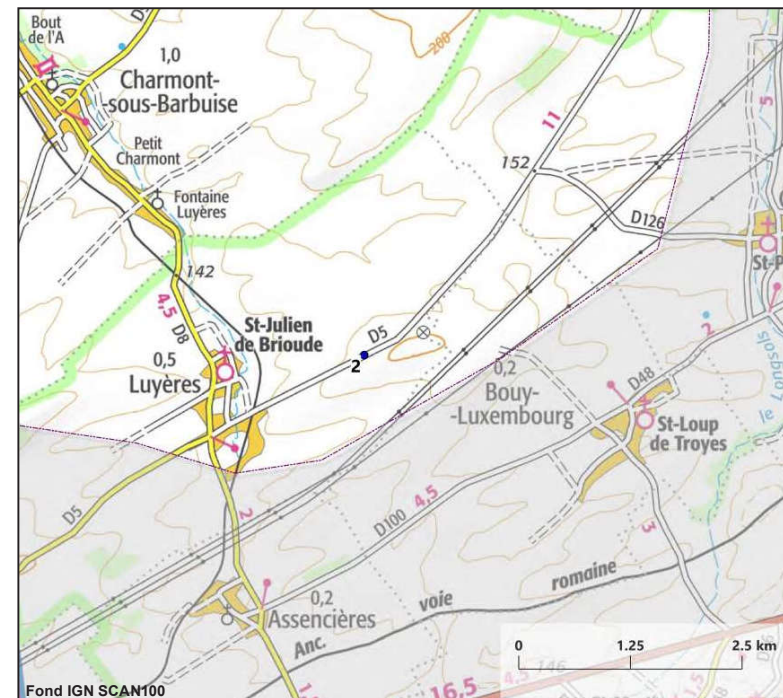
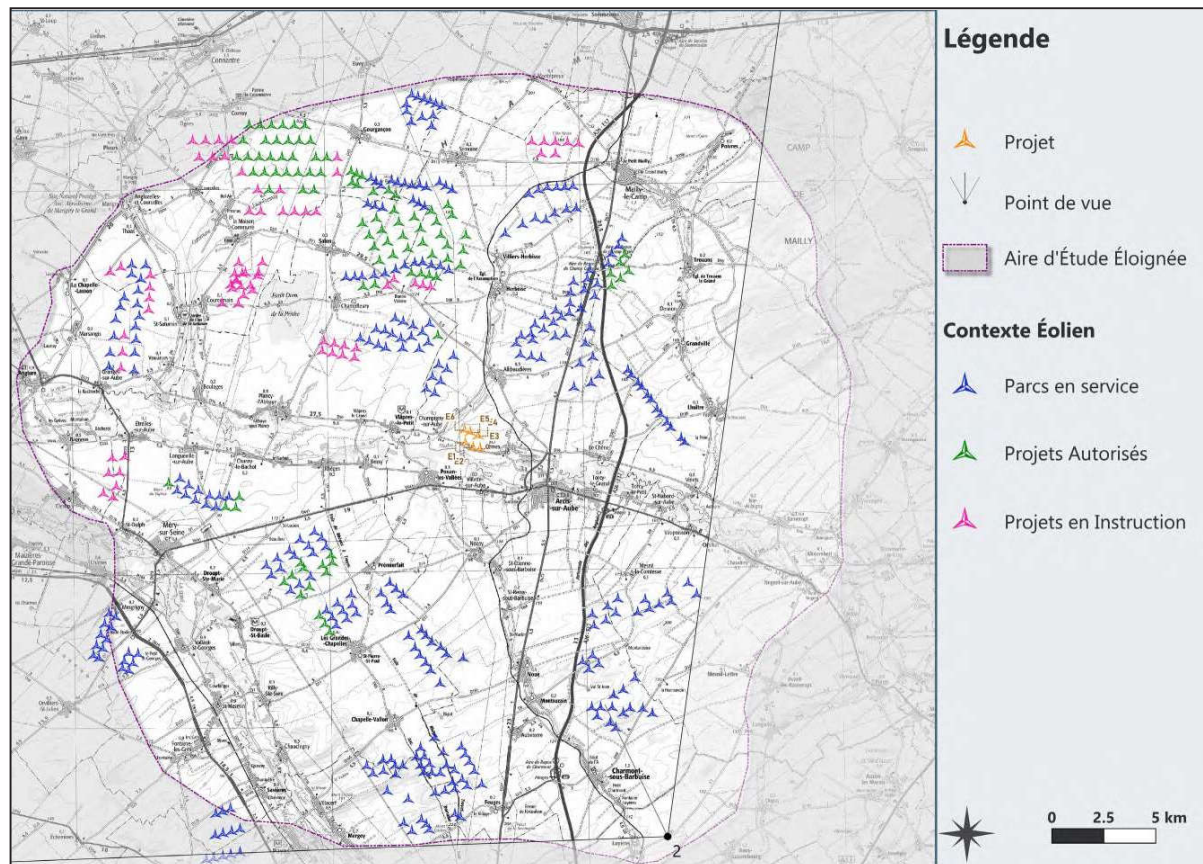
La route départementale 677 est l'un des principaux axes de communication du territoire étudié. De par son orientation nord-sud et son passage à proximité du site d'étude, l'axe routier présente un enjeu fort. Il traverse un plateau agricole très ouvert dont les ondulations offrent depuis les points hauts des vues lointaines sur le paysage environnant. De nombreux parcs éoliens sur l'horizon sont alors perceptibles. Entre Feuges et Aubeterre, la D677 s'élargit pour former une 4 voies dont le séparateur central est enherbé et arboré. Ainsi, en provenance de Feuges, les points hauts ne permettent pas de percevoir le futur parc éolien des Beaunes. La végétation du séparateur central constitue en effet un écran visuel de premier plan en direction du projet. Ce n'est qu'à l'approche d'Aubeterre que le paysage se dégage en direction du futur parc éolien mais la position topographique, en légère dépression, n'offre plus autant de vues sur les éoliennes du parc des Beaunes. Seules les extrémités des pales du futur parc émergeront au-dessus des bâtiments agricoles situés au premier plan. L'impact paysager est négligeable.

**IMPACT TRÈS FAIBLE**



## Vue 02 : Point haut depuis la D5 à l'est de Luyères

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **790145 | 6809998**

Date et heure de la prise de vue : **20/05/2020 09:45**

Éolienne la plus proche : **20705 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **21872 mètres**

Azimut du panorama : **317,8°**

Emprise du projet : **1,9°**





Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)





Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



### Commentaire paysager

Le sud-est du territoire d'étude est caractérisé par un plateau agricole dont les points hauts culminent à environ 200m d'altitude. Depuis ces espaces faiblement végétalisés, les vastes parcelles agricoles s'étendent à perte de vue. Le motif éolien y est très présent et représente les seules verticalités dans ce paysage horizontal. Les premières éoliennes visibles sont celles du parc de Charmont-sous-Barbuis. Toutefois, bien que depuis la route départementale D5 les vues lointaines soient permises, plusieurs reliefs se succèdent sur le versant est de la Barbuis et la planéité apparente de ce territoire n'est en réalité qu'une illusion procurée par l'immensité des plaines agricoles. Du fait de cette configuration du relief légèrement animée et de la distance de plus de 20 km séparant le point de vue du projet, les machines ne seront pas perceptibles. L'impact paysager est nul

**IMPACT NUL**





Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)





Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



### Commentaire paysager

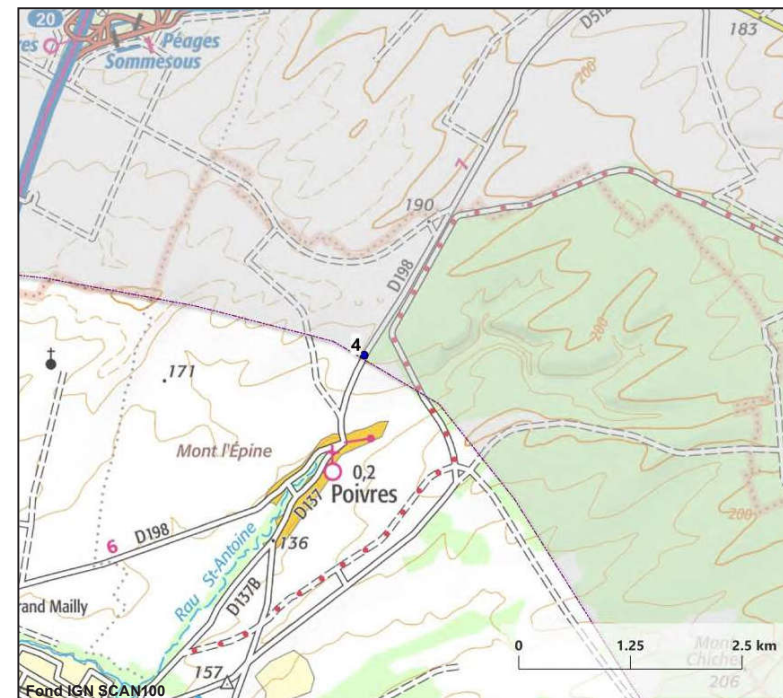
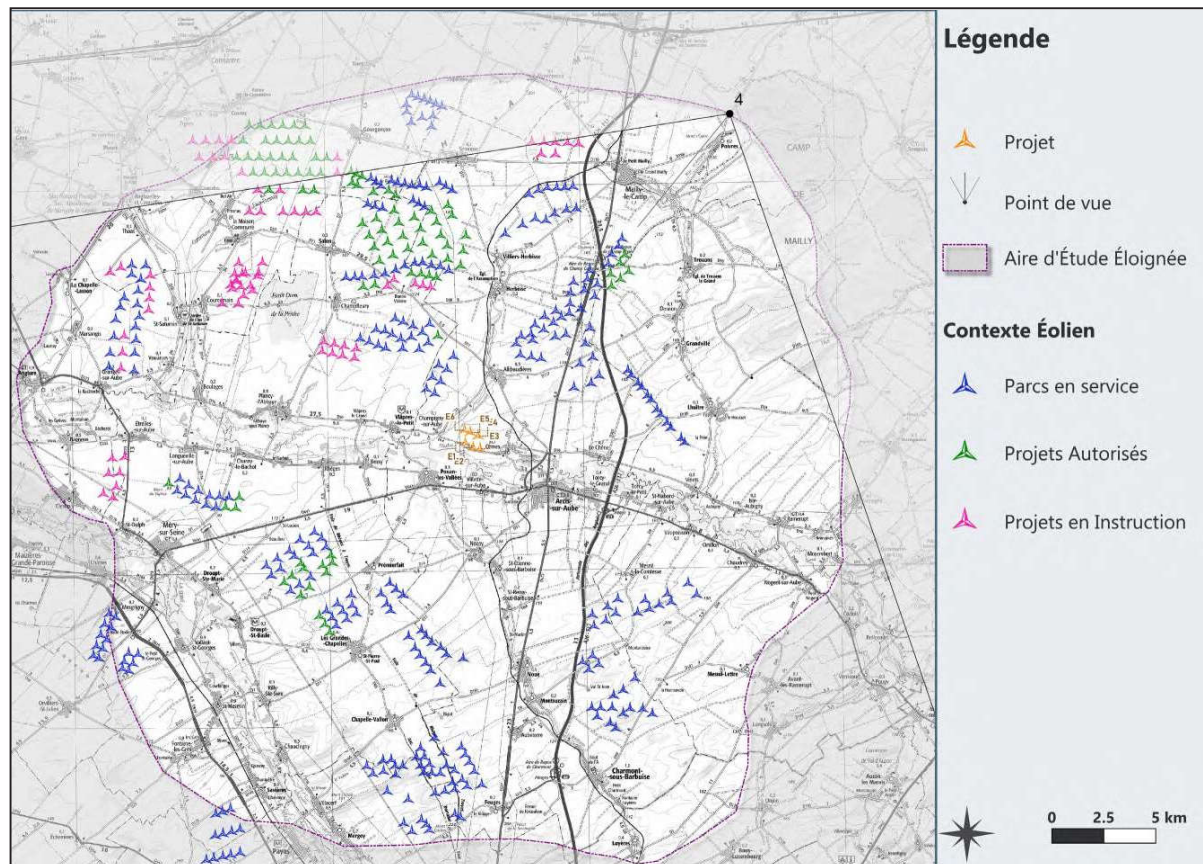
L'axe routier D56 traverse le territoire d'étude d'est en ouest et longe la vallée de l'Aube sur son versant nord. Depuis l'entrée est d'Isle-Aubigny, le paysage est ouvert de part et d'autre de la voirie. L'absence de végétation sur les accotements permet d'identifier clairement la vallée boisée de l'Aube au sud (à gauche sur la photographie). En direction du nord, le relief est davantage présent mais laisse percevoir le parc éolien de Lhuitre distant de 5 km. Situé dans l'axe de la route et du bourg d'Isle-Aubigny, le futur parc éolien des Beaunes est masqué par le contexte bâti et boisé de l'arrière-plan limitant les vues lointaines. L'impact paysager nul.

**IMPACT NUL**



## Vue 04 : Point haut depuis la D198 au nord de Poivres

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **793128 | 6844755**

Date et heure de la prise de vue : **20/05/2020 12:03**

Éolienne la plus proche : **19648 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **20320 mètres**

Azimut du panorama : **211,1°**

Emprise du projet : **3,3°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)





Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



Parc des Beaunes

*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



### Commentaire paysager

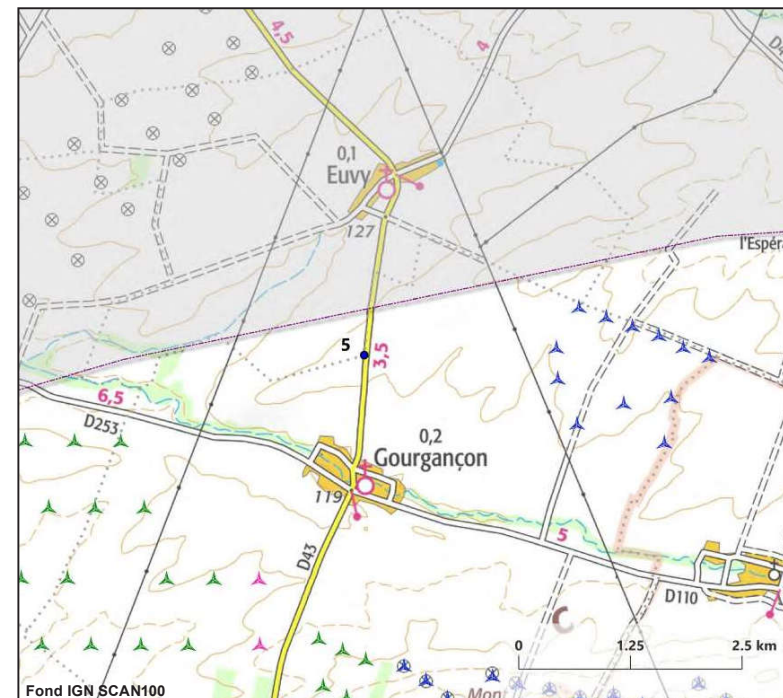
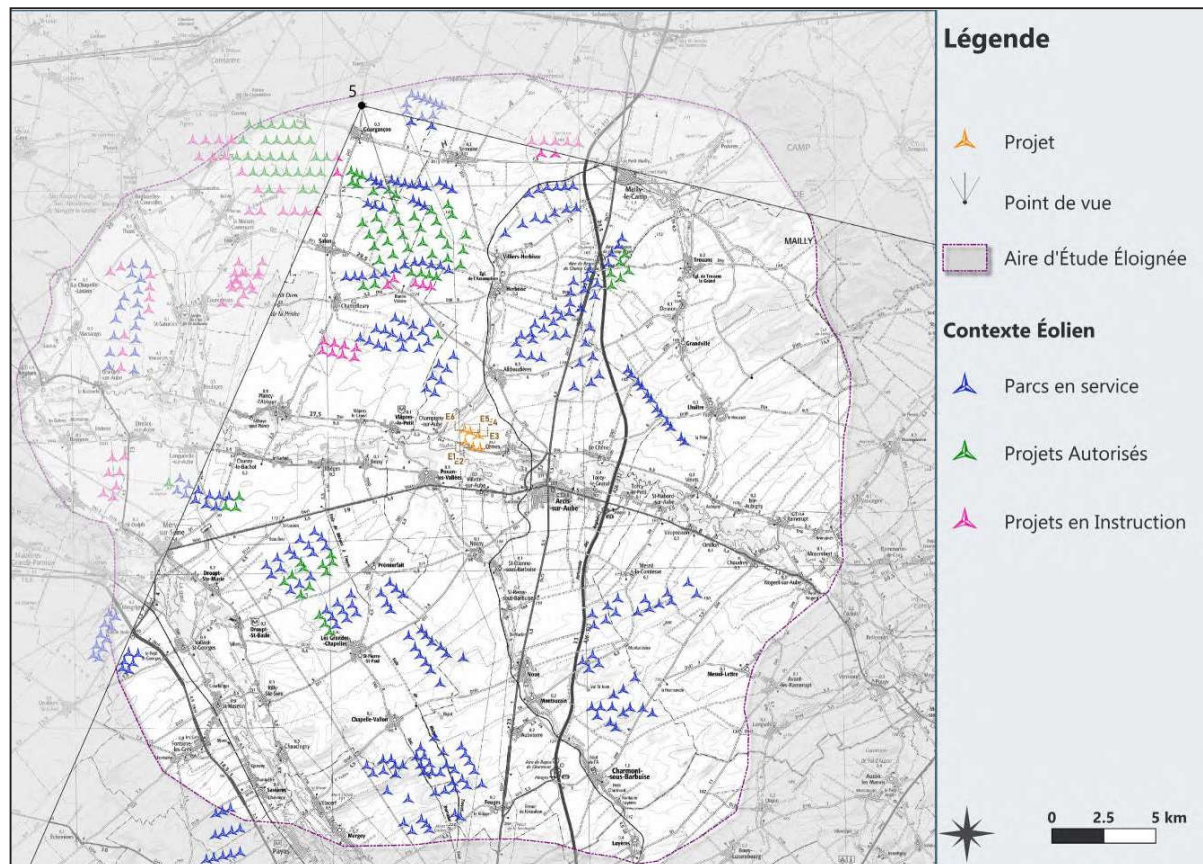
Situé à proximité du Camp de Mailly, la petite commune de Poivres, à gauche du panoramique, prend place aux abords du ruisseau de Saint-Antoine au nord-est du territoire d'étude, drainant les reliefs dont le Mont l'Epine culmine à plus de 170 m d'altitude. Depuis la D198 au nord de Poivres, la topographie des lieux offre à son observateur un vaste panorama sur le paysage environnant. Entre camp militaire à l'est et plaines agricoles à l'ouest (à droite de la route sur le panoramique), le regard porte sur le lointain, notamment en direction de la commune d'accueil du projet éolien. Les parcs éoliens d'Herbissonne sont les premiers visibles. Lorsque les conditions climatiques le permettent, les vues lointaines laissent apparaître de nombreux parcs éoliens sur l'horizon. Les futurs aérogénérateurs du parc des Beaunes prennent place de manière indistincte du fait de la taille apparente très réduite et du contexte éolien déjà très présent. L'impact paysager est très faible.

**IMPACT TRÈS FAIBLE**



## Vue 05 : Point haut depuis la D43 au nord de Courgançon

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **775413 | 6845152**

Date et heure de la prise de vue : **20/05/2020 12:24**

Éolienne la plus proche : **16359 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **17479 mètres**

Azimut du panorama : **153,6°**

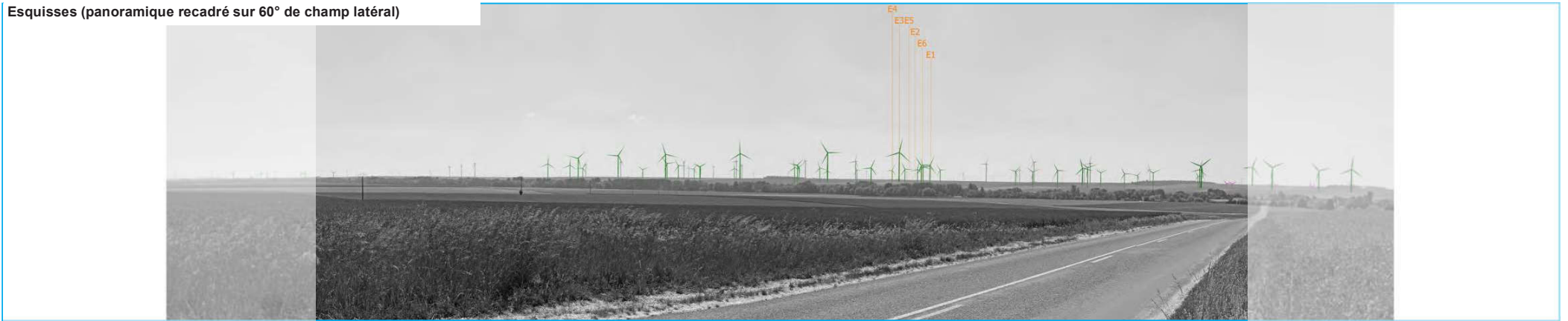
Emprise du projet : **2,3°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)





Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*





### Commentaire paysager

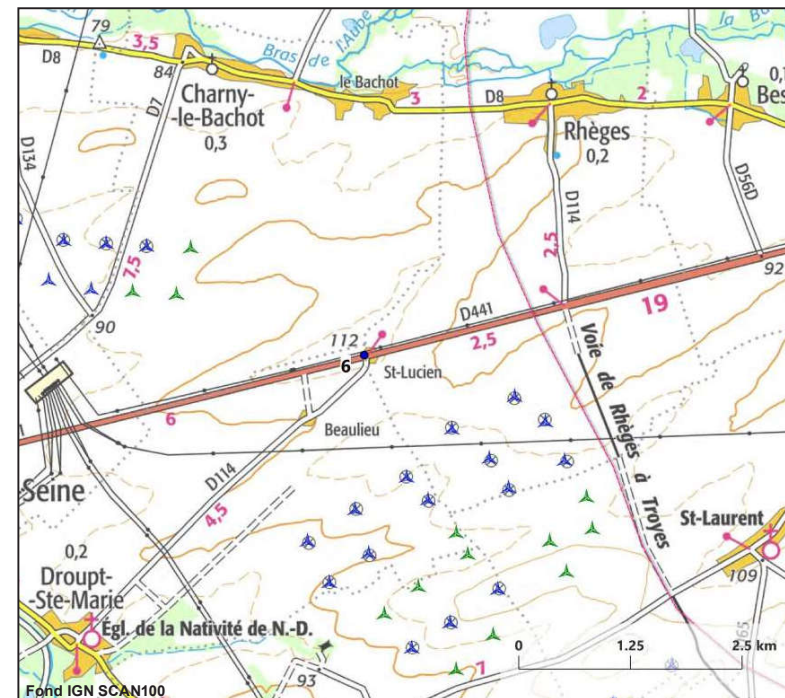
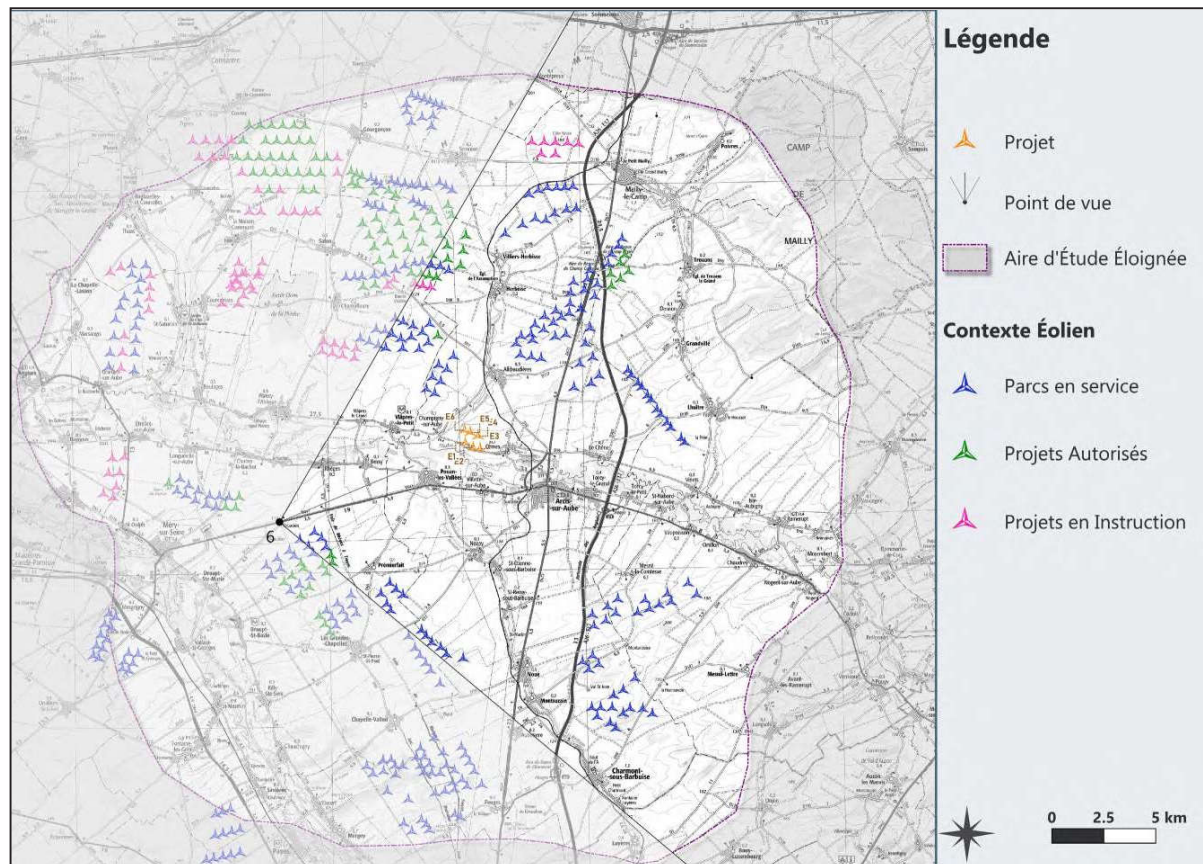
Petite commune au bord de la Maurienne, Courgançon se situe au nord du projet à une distance d'environ 15 km du futur parc éolien. Depuis le nord de la commune et les hauteurs de la D7, les plaines agricoles s'étendent à perte de vue. Ces paysages, typiques de la Champagne Crayeuse, ne sont interrompus que très rarement par les rares vallées qui les traversent. Celle de la Maurienne, au second plan, se distingue aisément par son long ruban boisé qui représente l'un des rares corridors écologiques de ce paysage. En arrière-plan, le motif éolien est très présent. Les parcs de Mont de Bézard et des Renardières sont visibles. Lorsque les conditions climatiques sont favorables, les vues lointaines sont permises et à l'image d'un certain nombre de points hauts de ce territoire, les éoliennes forment une ligne sur l'horizon. Quant au futur parc éolien des Beaunes, son implantation en dépression aux abords de l'Herbissonne et de l'Aube ne le rend pas visible depuis ce point de vue. L'impact paysager est nul.

**IMPACT NUL**



## Vue 06 : Intersection D441 et D114

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **771455 | 6825105**

Date et heure de la prise de vue : **20/05/2020 13:15**

Éolienne la plus proche : **9722 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **10434 mètres**

Azimut du panorama : **80,0°**

Emprise du projet : **6,5°**





Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)





Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*





### Commentaire paysager

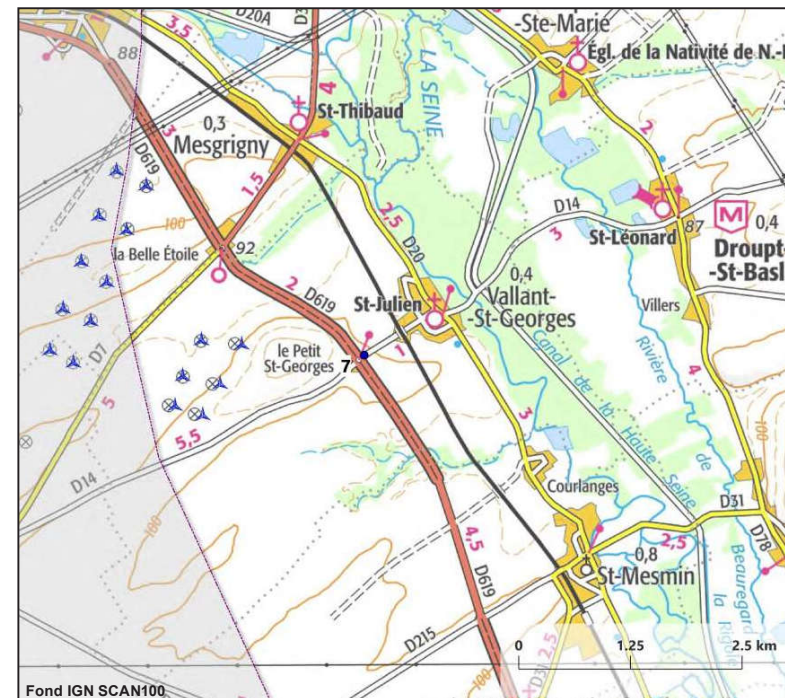
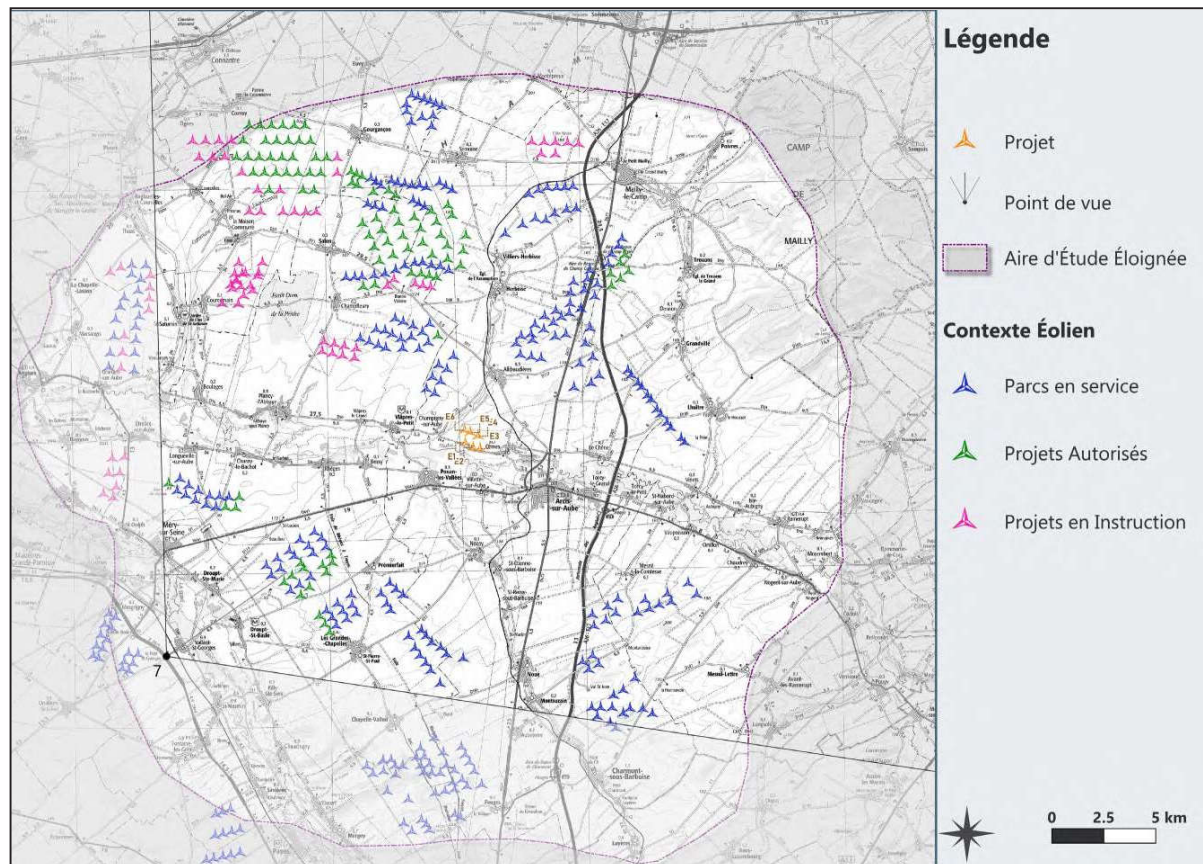
La D441 représente l'axe routier principal de la portion ouest du territoire d'étude. Il permet de relier Méry-sur-Seine à Arcis-sur-Aube. Traversant de vastes espaces dédiés aux cultures céréalières et fourragères, l'axe départemental bénéficie sur la quasi-totalité de son tracé entre Méry-sur-Seine et Arcis-sur-Aube d'un double alignement d'arbres. Depuis l'intersection de la D441 et de la D114, la ligne électrique à haute tension constitue l'un des principaux marqueurs du paysage. Cette infrastructure est établie parallèlement à la voirie et s'y intègre parfaitement. L'arrière-plan boisé laisse deviner la vallée de l'Aube derrière laquelle de nombreux parcs éoliens sont perceptibles (Plan Fleury, Renardières, Monts d'Arcis...). Quant aux futures éoliennes du parc des Beaunes, elles prennent place entre les parcs énoncés et la vallée elle-même. Les éoliennes sont alors visibles sur la totalité du rotor ainsi qu'une partie du mât. Elles viendront de fait renforcer la prégnance de l'éolien et densifier son motif. Toutefois, à près de 10 km, l'impact paysager reste faible.

**IMPACT FAIBLE**



## Vue 07 : Depuis la D619 au sud-ouest de Vallant-St-Georges

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **766016 | 6818655**

Date et heure de la prise de vue : **23/01/2020 15:59**

Éolienne la plus proche : **17668 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **18384 mètres**

Azimut du panorama : **48,5°**

Emprise du projet : **3,7°**





Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)





Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



Parc des Beunes

*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*





### Commentaire paysager

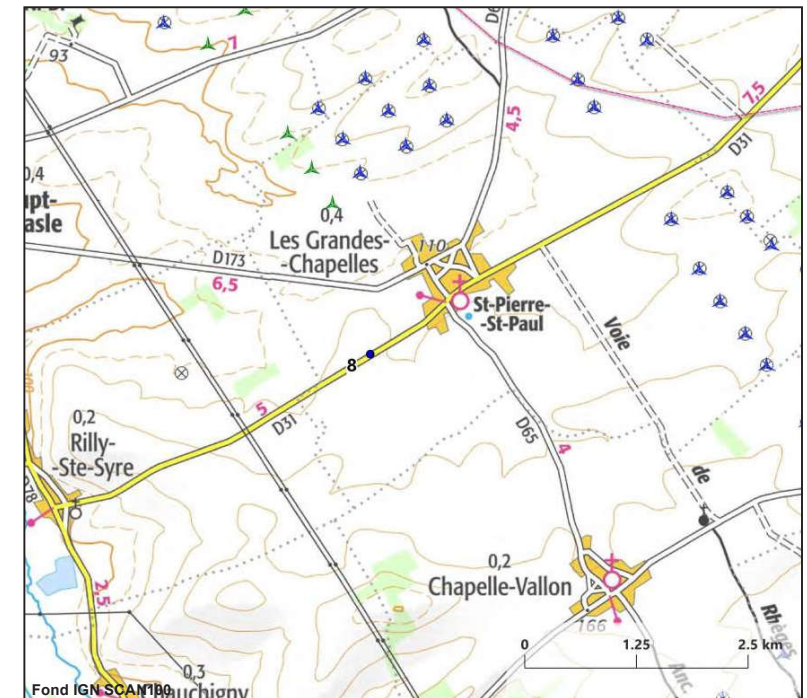
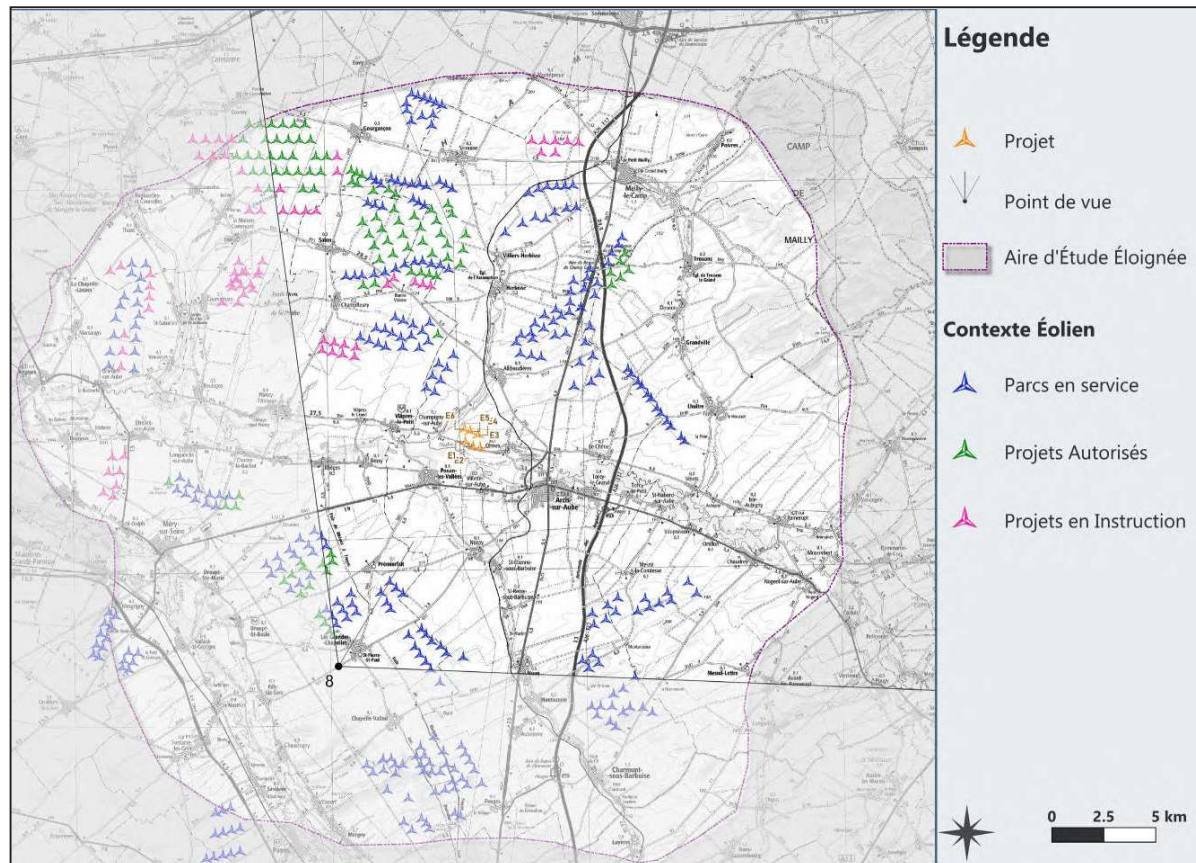
La D619 est un axe routier majeur permettant de rejoindre Nogent-sur-Seine à Troyes. Il emprunte une partie du sud-ouest du territoire d'étude et sa trajectoire s'effectue parallèlement à la vallée de la Seine. Depuis l'axe départemental, la vallée se distingue par son couloir boisé : sa ripisylve. Avec une distance de l'ordre du kilomètre et un dénivelé d'une vingtaine de mètres entre la voirie et la vallée, l'absence de végétation sur les accotements de la D619 rend les vues semi longues possibles. De ce fait, de nombreux parcs éoliens sont visibles en arrière-plan et forment une ligne de rotors qui s'échappent au-dessus des boisements de la vallée de la Seine. Depuis ce point de vue, on identifie aisément les parcs d'Entre Seine et Aube et des Grandes Chapelles, présents sur le plateau agricole et distants de 6 à 12 km. En revanche, le futur parc éolien des Beaunes se situe à une distance bien supérieure, à près de 18 km de ce point de vue au nord de la Vallée de l'Aube. Ce sont alors deux masques naturels : la vallée de la Seine et celle de l'Aube, qui viennent s'intercaler entre l'axe routier et le futur parc éolien. Toutefois, en raison d'un relief relativement plat et caractéristique de ces paysages, il est possible de percevoir ponctuellement le bout des pales des futures machines au-dessus de la végétation. L'impact paysager est négligeable.

**IMPACT TRÈS FAIBLE**



## Vue 08 : Entrée sud-ouest de Les Grandes Chapelles (D31)

### Localisation de la prise de vue



### Informations sur la vue :

Coordonnées Lambert 93 : **774299 | 6818125**

Date et heure de la prise de vue : **20/05/2020 13:34**

Éolienne la plus proche : **12382 mètres**

Éolienne la plus éloignée : **13025 mètres**

Azimut du panorama : **42,3°**

Emprise du projet : **5°**



Etat Initial (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Esquisses (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



Etat Final (panoramique recadré sur 60° de champ latéral)



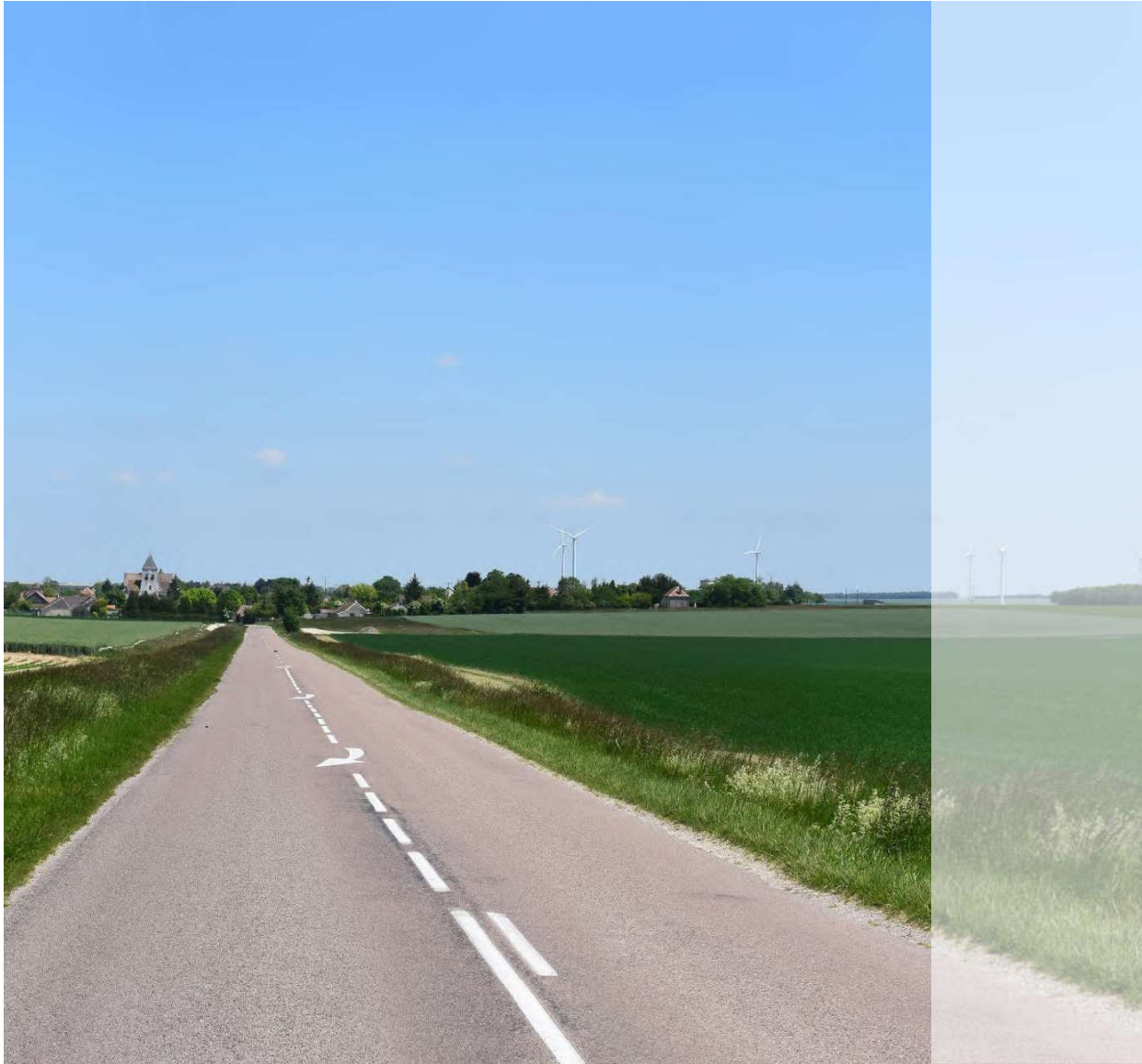


Vue réaliste avec photomontage (panoramique recadré sur 60° de champ latéral) - Etat Final



Parc des Beunes

*Pour restituer le réalisme de ce photomontage, observez-le à une distance de 45 cm environ (format A3)*



### Commentaire paysager

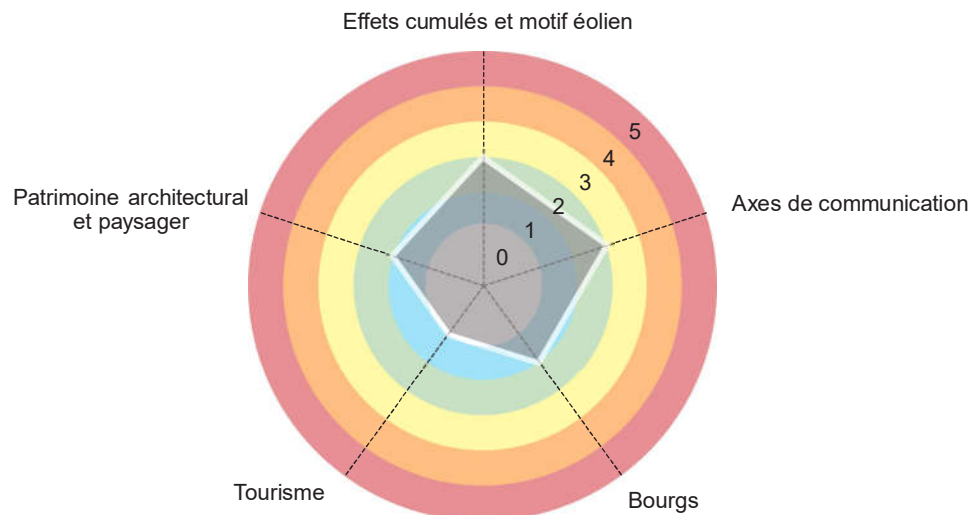
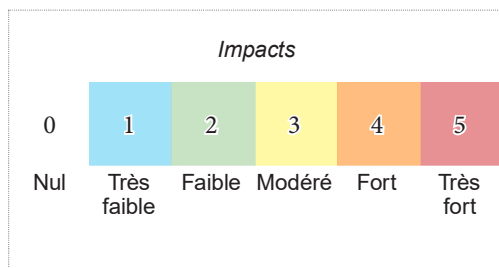
La route départementale D31 traverse le plateau agricole entre la Seine et l'Aube exposant à son usager un paysage agricole ouvert. L'absence de végétation sur les accotements de la route offre en effet un panorama à 360° sur un paysage aux ondulations douces. Seuls les parcs éoliens, les installations agricoles (silos) et le clocher du village viennent perturber l'horizontalité de ce paysage. Depuis la D31 au sud-est de la commune, plusieurs parcs éoliens sont visibles. Les plus proches sont représentés au nord de l'axe routier (à gauche sur le panoramique) par les éoliennes d'Entre Seine et Aube et de Premierfait, et au sud par les éoliennes de Les Grandes Chapelles et de Banlees. La perspective du bourg semble préservée du motif éolien. En effet, depuis la D31 (axe principal traversant la commune), le clocher de l'église qui émerge au-dessus des toitures du village ne montre pas de signe d'encerclement direct. C'est-à-dire qu'aucune éolienne ne semble être implantée à proximité directe du monument historique. Ce n'est qu'à l'horizon, à plus de 15 km du point de vue, que le motif éolien réapparaît derrière le bourg. A cette distance, la taille apparente de ces éoliennes est très réduite et celles-ci ne sont visibles que par beau temps. Quant au futur parc des Beaunes, situé derrière la vallée de l'Aube, seuls les rotors sont en partie visibles. Les éoliennes prennent place sur un plan légèrement avancé par rapport au motif de l'arrière-plan et viennent densifier ce dernier. Toutefois, compte tenu de la distance du projet croisée aux ondulations du relief, l'impact paysager est faible.

**IMPACT FAIBLE**



### 3.1 Synthèse de l'analyse des impacts pour l'aire d'étude éloignée

THÉMATIQUES	IMPACTS	COMMENTAIRES
Effets cumulés et motifs éolien	2	Depuis l'aire d'étude éloignée, lorsqu'il est visible, le projet éolien des Beaunes s'intègre au motif éolien existant, se positionnant devant ou derrière des parcs éoliens existants au nord de la vallée de l'Aube (photomontage n°6, n°4). Depuis les parcs éoliens de l'aire d'étude éloignée, les intervisibilités sont faibles, limitées par l'implantation des potentielles futures éoliennes en dépression (vallée de l'Aube) et par les ondulations du relief réduisant fortement, depuis certains points de vue, les vues lointaines. L'impact est donc faible.
Axes de communication	2	Depuis les routes départementales qui traversent le plateau agricole, le regard se porte loin et les potentielles éoliennes des Beaunes sont partiellement visibles en arrière-plan. Depuis la D441 (photomontage n°6) et la D677 (n°1) par exemple, les éoliennes sont tantôt perceptibles depuis les points hauts, tantôt invisibles depuis le creux des ondulations. La fine topographie du plateau, additionnée à celle des vallées, délimite le champ visuel. Les photomontage n°4 et 5, pourtant réalisés depuis des hauteurs n'offrent pas de visibilité sur les futures éoliennes. Depuis l'aire d'étude éloignée, les distances importantes entre les points de vue et le futur parc éolien réduisent en effet sensiblement la perception des éoliennes. L'impact est donc faible.
Bourgs	1	Les bourgs de l'aire d'étude éloignée ne présentent que très peu de lien visuel avec le projet éolien des Beaunes. Les bourgs des larges vallées (Seine et Aube) profitent d'une topographie et de boisements limitant toutes vues sur les futures éoliennes (photomontage n°3 et 7). Si depuis les bourgs de vallées les visibilités sont nulles, elles sont parfois existantes depuis les entrées/sorties des bourgs de plateaux (photomontage n°8 à l'entrée des Grandes-Chapelles). Toutefois, les visibilités sont rares. Les bourgs de plateaux sont principalement situés à proximité d'un cours d'eau mineur ou d'une vallée sèche leur conférant une position légèrement encaissée. Dès lors, depuis leur centre bourg, les visibilités envers le futur parc éolien sont quasi inexistantes. L'impact paysager est très faible.
Tourisme	0	Les itinéraires de tourisme de l'aire d'étude éloignée sont peu nombreux. La voie verte de la vallée de la Seine, principal itinéraire de randonnée, est totalement isolée du futur parc éolien. Quelques itinéraires de randonnée à vélo empruntent les routes de campagne, mais, longeant essentiellement les vallées, les visibilités avec le futur parc éolien sont nulles (photomontage n° 3). L'impact est donc nul.
Patrimoine architectural et paysager	1	Etant donné l'éloignement et les ondulations topographiques des plaines agricoles, les monuments historiques présentent peu de liens visuels avec le projet des Beaunes. Seules quelques rares covisibilités entre les monuments historiques et les potentielles éoliennes sont observées depuis des axes de communication (photomontage n°4 et 8). Dans ces cas-là, les éoliennes sont très éloignées et faiblement perceptibles au regard du contexte éolien déjà présent. L'impact est donc très faible.



Depuis l'aire d'étude éloignée, les éoliennes du projet des Beaunes sont très peu perceptibles. En effet, les vallées boisées et les ondulations du relief, bien que peu prononcées, forment des masques visuels efficaces, notamment depuis les bourgs et leur patrimoine.

Les visibilitées des futures éoliennes sont situées depuis les axes de communication qui traversent le plateau cultivé. En effet, le regard se porte loin au-dessus des parcelles agricoles. Cependant, lorsqu'elles sont perceptibles, elles s'accordent avec le reste du motif éolien déjà existant et la distance entre l'observateur et le parc conduisent à des visibilitées extrêmement réduites depuis l'échelle du grand paysage.

L'impact du projet des Beaunes au niveau de l'aire d'étude éloignée est donc globalement très faible.



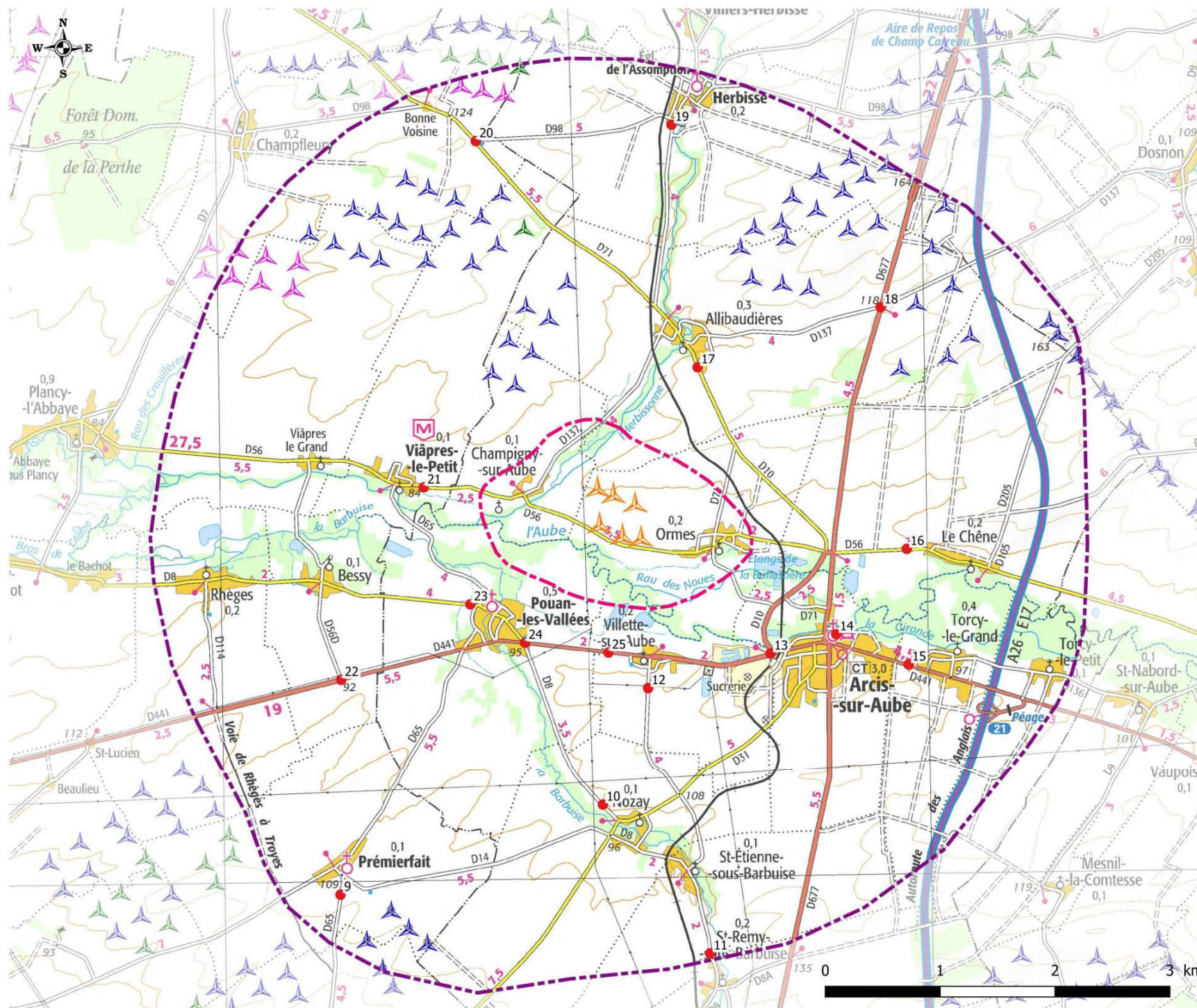


## Points de vue Aire d'étude rapprochée

**ATER** Environnement  
Aménagement du Territoire - Energies Renouvelables

Février 2022

Source : IGN 100k ; DREAL Grand-Est  
Copie et reproduction interdites



### Légende

-  Projet Les Beauges
-  Localisation des points de vue
- Aires d'étude**
-  Aire d'étude immédiate
-  Aire d'étude rapprochée
- Contexte éolien**
-  Eolienne en instruction
-  Eolienne autorisée
-  Eolienne construite